



Tarbes le 08 août 2017

**Election d'un conseiller municipal  
à Espeche  
dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017**

Par arrêté préfectoral du 2 août 2017, les électrices et électeurs de la commune d'ESPECHE sont convoqués le **dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017** à l'effet d'élire d'un conseiller municipal.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, il aura lieu le **dimanche 8 octobre 2017**.

Les heures d'ouverture et de clôture seront les mêmes que pour le premier tour.



**Contact presse :**

Pôle communication interministérielle [pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
[facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées](https://www.facebook.com/Préfet-des-Hautes-Pyrénées) [twitter.com/@Prefet65](https://twitter.com/Prefet65)  
site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>